

Site internet

PAYS DE LA LOIRE, VENDEE, SALLERTAINE, LA CAILLAUDIERE

Cause du chantier Lotissement

Aménageur M. Mme Dupont

Période(s) concerné(e)s, Antiquité, Haut-Empire

Responsable Marie-Claude Bakkal-Lagarde, Ingénieur de recherches

Contact marie-claude.bakkal-lagarde@inrap.fr

Équipe de recherche

Techniciens: Julien Alleau, Sylvie Baia, Fabien Briand, Laurine Cantayre, Julie Cosseron, Elise Fecamp, Vincent Grégoire, Jean-Noël Griffisch, Magali Heppe, Mathieu Hillairet, Rose-Marie Le Rouzic, Laurent Lezoualc'h, Alexandre Mahé, Nicolas Menez, Patrice Mercier, Philippe Miller, Suzanne Mouton, Anne-Sophie Paranthoën, Amandine Pineau, Cora Poupin, Marie-Laure Thierry, Pierre Wech

Micromorphologie: Carole Vissac

Topographie: Mostafa Bakkal, Jean-Noël Hemmert

Palynologie: Delphine Barbier-Pain

Suivi scientifique

Drac des Pays de la Loire, Service régional de l'Archéologie, Guy San Juan Conservateur, Yann Le Jeun, ingénieur d'études.

INRAP, Sylvie Barbier Assistante scientifique et technique

Description technique

La découverte de trois sarcophages à 450 mètres au nord-nord-ouest de la zone en cours d'étude au milieu des années 1950, est à l'origine de la surveillance archéologique de cette zone.

Le diagnostic archéologique réalisé par Jean-Yves Langlois (INRAP) en décembre 2007 a permis la découverte de niveaux de circulation encore conservés. L'opération de fouille couvre une surface d'environ 6000 m² sur l'emprise d'un projet de lotissement.

Résultats

La parcelle fouillée du 27 octobre 2008 au 28 août 2009 a révélé des vestiges datés des premier et second siècles de notre ère. Une dizaine de pièces ont été localisées, plusieurs zones de passage (voies et venelles) et de nombreuses fosses dont la fonction initiale reste à déterminer par des analyses comparatives (fosse d'extraction d'argile...).

La construction

Le recours aux matériaux indigènes bois, terre et pierre a été privilégié par les constructeurs. Ils commençaient par délimiter une aire quadrangulaire en disposant quatre solins de pierre. Sur celles-ci, ils disposaient des poutres sablières basses. Ainsi calées sur les blocs de schiste ou de calcaire, plus ou moins alignés elles étaient isolées de l'humidité du sol.

Ensuite sur ces bases venaient se fixer des parois. La présence de nombreuses pointes à l'aplomb des solins indiquent le mode de fixation.

L'armature ainsi constituée recevait alors un clayonnage vertical formé de baguettes souples, l'ensemble étant ensuite complètement obstrué par un torchis d'argile. En dépit de l'utilisation de matériaux apparemment sommaires (terre, bois, blocs de pierre irrégulier), ce mode de construction pouvait être sophistiqué. Parfois les murs recevaient des enduits très lissés. Ce mode de construction n'est pas non plus sans rappeler l'architecture vernaculaire des bourrines.

En raison de la faible épaisseur des solins et des parois, ces maisons ne devaient pas comporter d'étage. Leur couverture était probablement en matériaux périssables, en chaume, roseaux ou planches de bois. On ignore actuellement, si les façades disposaient de petites fenêtres, mais ce mode de construction le permet aisément.

Les sols de certaines pièces étaient en terre battue, ou en tuile pilée. Ce dernier procédé permettait un assainissement de la surface d'habitat. Quatre pièces sur dix ont fourni des foyers individuels, sole d'argile rubéfiée *in situ*.

Le niveau de vie et les activités

La zone étudiée est un quartier avec des pièces d'habitation organisées de part et d'autre de voies composées d'un niveau de galets. Des venelles séparaient certains locus. L'eau était à faible profondeur, ce qui explique l'important nombre de puits découverts sur l'emprise.

L'abondant mobilier de céramique commune, poteries culinaires et vases de stockage, la présence de céramiques sigillée, les fragments de verres révèlent partiellement le niveau de vie des habitants. Parmi les activités domestiques, le filage est représenté par des fusaiïoles et quelques poids de métier à tisser.

Plusieurs faisselles montrent également la production de fromage et au-delà la présence d'un cheptel dont on retrouve les ossements (principalement des herbivores, bovidés, moutons, chèvres, les porcins semblent a priori peu représentés).

Sur le site la présence de *tegulae*, dans la partie nord-ouest, doit être mise en relation avec le bâtiment maçonné composé de blocs assemblés de mortier de chaux et de sable situé en limite d'emprise. Le site se prolonge dans les parcelles vers l'ouest et vers le nord.

La méthode de fouille

La partie supérieure du site, composée de niveaux de terre sombre permet difficilement de distinguer les dépôts successifs, les creusements et leurs comblements. Nous avons dû mettre en place une stratégie de fouille adaptée reposant sur les techniques de relevés 3D et la fouille par unité stratigraphique quand cela était possible.

Pour ne perdre aucune donnée, dès le démarrage de l'opération il a été convenu de relever le mobilier en 3D en utilisant un tachéomètre. Un topographe a été prévu pendant 160 jours. La fouille exigeait l'observation de la position du mobilier, à plat ou de chant, afin d'appréhender les niveaux de circulation ou le comblement de fosses. En post-fouille l'étude des surfaces et la fragmentation pourront apporter des données complémentaires (zones de passage, altération par choc thermique...) Lorsque les structures creusées ou construites ont fini par apparaître sous les couches fouillées par passe mécanique avec les relevés 3D, il est alors parfois devenu possible de reconsidérer le mobilier découvert en surface pour le rattacher aux faits.

Cette méthode lente et fastidieuse semblait a priori la seule possible pour exploiter le mobilier provenant des couches sombres dans lesquelles certains faits ont affecté le sous-sol composé de graviers de quartz et de sable gris. Sous le niveau de terre sombre il devenait possible de travailler traditionnellement par unités stratigraphiques.

Les niveaux de terre sombre ont fait l'objet de prélèvement destinés à la micromorphologie. Une fois imprégnée, les lames minces de sédiment seront observées sous le microscope. Il sera peut être alors possible d'obtenir des informations relatives à la pédogenèse mais également aux activités humaines ayant laissé peu de traces visibles à l'œil nu.

Pour assurer une exploitation maximale des données, en l'absence de vestiges décelable dès la surface, avant le début de l'opération il a été décidé de conserver un mètre carré témoin non fouillé pour trois mètres carré fouillés. Ce ratio de 25% de niveaux préservés peut paraître important, mais il a permis de contourner les altérations de couches bioturbées (animaux fousseurs...). Ce maillage important a permis de faire des choix judicieux lorsque l'organisation spatiale du site a commencé à être précisée.



1 Vue vers le nord-est, voirie et bâtiments solins et terre banchée
(cliché Mostafa Bakkal)



2 Bâtiment avec murs assemblés au mortier
(cliché Mostafa Bakkal)



3 Pièce IV sur solin calcaire montage photographique
(cliché, montage Marie-Claude Bakkal-Lagarde)



4 Sole de la pièce III
(cliché Marie-Claude Bakkal-Lagarde)



5 Puits (clichés Marie-Claude Bakkal-Lagarde)



6 Fibule ornithomorphe, colombe
(cliché Marie-Claude Bakkal-Lagarde)



7 Fibule décorée de pâte de verre
(cliché Marie-Claude Bakkal-Lagarde)



8 Céramiques communes intactes (cliché Marie-Claude Bakkal-Lagarde)



9 Clé en bronze (cliché Marie-Claude Bakkal-Lagarde)



10 Fragment de figurine en terre cuite
(cliché Marie-Claude Bakkal-Lagarde)



11 Poinçon en os (cliché Marie-Claude Bakkal-Lagarde)



12 Vénus anadyomène (cliché Marie-Claude Bakkal-Lagarde)